



Volume 9 no 13 | 27 novembre 2024

Mon SPGQ : Shirley Coderre

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Mais qui œuvre en coulisse pour défendre les membres et faire progresser leurs conditions de travail?

Derrière chaque formation offerte aux membres ou à la délégation, il y a des personnes responsables de leur création, de leur mise à jour et de leur présentation. Découvrez le [portrait](#) de Shirley Coderre, conseillère à la formation et à la relève.



Douze jours d'action contre les violences faites aux femmes

Ni en ligne ni hors ligne, luttons contre les cyberviolences genrées

Comme chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, jour de commémoration de la tuerie de Polytechnique, la société québécoise se mobilise pour sensibiliser et agir contre les violences envers les femmes.

Cette année le comité des 12 jours d'action invite à se mobiliser pour contrer les cyberviolences, sous le thème *Ni en ligne ni hors ligne, luttons contre les cyberviolences genrées*. Cette campagne vise à informer sur les différentes formes de violence en ligne, à encourager des actions collectives pour contrer ces violences et à soutenir les personnes touchées. [Pour en savoir plus](#).



Vous êtes également invités à suivre le Conseil du statut de la femme (CSF) sur ses [réseaux sociaux](#) pour en apprendre davantage sur différentes formes de violence faites aux femmes. Chaque jour, jusqu'au 6 décembre, le CSF mettra en lumière une forme de violence, parfois connu d'autres fois moins. Une bonne occasion de s'outiller pour mieux reconnaître les violences.

Signez pour montrer votre appui

L'assurance-emploi doit nous protéger

Rappel - Les groupes de défense des sans-emploi, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) et le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et des centrales syndicales québécoises s'unissent pour la campagne « L'assurance-emploi doit nous protéger ».

Ensemble, ils font le constat que, depuis trop longtemps, ce programme a été l'objet de multiples mesures de compression qui en ont réduit la portée et affecté sa mission. Dans sa forme actuelle, le programme n'est plus en mesure de protéger adéquatement les travailleurs et les travailleuses. Dans le cadre de cette campagne, les partenaires, demandent des changements ciblés par voie réglementaire.

Pour les appuyer dans leurs démarches, vous êtes invité à signer une lettre en ligne au www.coalition-mieux.org, qui sera transmise au premier ministre du Canada et au ministre fédéral responsable du programme.

Appel de candidature

Plusieurs personnes recherchées

Vous souhaitez émettre votre opinion et savoir comment les choses se passent dans votre organisation syndicale? Le SPGQ a des postes à pourvoir dans ses comités.

Comité de formation syndicale : un poste vacant. La personne doit provenir de l'extérieur de Montréal ou de Québec. Ce comité conseille le SPGQ en matière de développement des compétences syndicales.

Groupe de travail indépendant chargé d'effectuer une réflexion sur la rémunération et les conditions de travail des membres du comité exécutif : un poste vacant. Le comité réfléchira notamment sur l'horaire de travail, l'assiduité, le transfert des dossiers lors de l'arrivée et du départ du poste électif, les conditions de libération : équivalence de leur convention collective, échelon, rémunération, etc.

Comité consultatif permanent de la classification pour la fonction publique : trois postes vacants, le personnel occasionnel et temporaire est exclu de même qu'une employée ou un employé visé par les travaux du comité. Ce comité collabore aux interventions du SPGQ relatif à l'application du chapitre six de la [convention collective de la fonction publique](#). Il examine tout projet de modification à la classification des emplois et fait des recommandations appropriées.

Comité paritaire d'évaluation sur la [lettre d'entente numéro 5 sur les médecins vétérinaires, médecins vétérinaires spécialistes](#) : quatre postes vacants (trois membres et un substitut), dont un réservé pour une personne représentante du corps d'emploi visé. Le personnel occasionnel et temporaire est exclu. Le comité travaille sur la problématique de la pénurie de la main-d'œuvre des médecins vétérinaires spécialistes et les mesures mises en place dans la fonction publique.

Comité de relations professionnelles de la fonction publique : quatre postes vacants (deux membres et deux substituts). Le comité contribue notamment à la solution des problèmes de relations du travail et de nature professionnelle touchant plusieurs ministères.

Groupe de travail indépendant chargé d'effectuer une réflexion sur la rémunération et les conditions de travail des membres du comité exécutif: un poste vacant (homme ou femme).

Comité électoral : trois postes vacants, dont un réservé pour une femme et un autre pour une personne provenant de la région de Montréal. Les membres élus cesseront d'être membres, selon le cas, du comité exécutif, du conseil syndical et de toute autre commission, de tout comité et de tout groupe de travail du Syndicat (à l'exception des comités mixtes prévus à sa convention collective ou par toute autre entente avec l'employeur) s'ils en font partie au moment de leur élection.

Commission de surveillance : un poste vacant réservé pour un membre provenant d'une région autre que Québec et Montréal (homme ou femme). La personne élue cessera d'être membre, selon le cas, du comité exécutif, du conseil syndical et de toute autre commission, de tout comité

et de tout groupe de travail du Syndicat (à l'exception des comités mixtes prévus à sa convention collective ou par toute autre entente avec l'employeur) si elle en fait partie au moment de son élection.

Comité des statuts et règlements : un poste vacant réservé pour une personne provenant de Québec (homme ou femme).

Pour déposer votre candidature, vous pouvez utiliser ce [gabarit](#) de curriculum vitae et le transmettre à secretariat.general@spgq.qc.ca. Les candidatures pourront également être reçues séance tenante lors du conseil syndical.

Grève des personnes ingénieures du gouvernement du Québec

Comment agir si vos collègues sont en grève?

Rappel - Comme vous l'avez sûrement vu dans les médias, l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) a déclenché une grève générale illimitée depuis le 14 novembre. Les édifices où se trouvent des bureaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont plus susceptibles d'être affectés par d'éventuels moyens de pression de l'APIGQ.

Des [lignes directrices](#) sont disponibles pour vous guider dans certaines situations lorsque vos collègues sont en grève. Si vous n'y trouvez pas la réponse à votre question, vous pouvez écrire à accueil.rt@spgq.qc.ca.

De manière générale, rappelons l'importance de la solidarité syndicale dans le cadre de conflits de travail. Lorsqu'une ligne de piquetage est dressée sur un lieu de travail autre que celui de votre employeur comme un commerce ou un autre service public, il est préférable de ne pas la franchir.

Conférence pour les membres

Mesures et griefs syndicaux

Rappel - Le SPGQ poursuit ses présentations virtuelles avec une [conférence sur les mesures et griefs syndicaux](#). Elle aura lieu le 3 décembre de 12 h à 13 h. Incorporez cet événement à votre calendrier électronique!

Quelles distinctions existent entre une mesure administrative et une mesure disciplinaire? Quelle est la différence entre un avertissement et une réprimande? Quelles voies s'offrent aux employés et employées pour contester ces mesures? Quelles sont les étapes à suivre en cas de grief? Obtenez des réponses à ces questions lors d'une rencontre virtuelle animée par Chantal Maltais, coordonnatrice du service de l'application des conventions collectives au SPGQ.

Veillez noter que cette rencontre se déroule sur votre temps personnel.

Congrès avril 2025

Propositions de modifications des statuts et règlements

Rappel - Conformément aux statuts et règlements, tous les membres de la délégation ont reçu [l'avis de motion concernant les propositions de modifications des statuts et règlements](#) en vue du congrès d'avril 2025.

Le congrès est la seule instance qui peut modifier les statuts et il partage, avec l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux, le pouvoir de modifier les règlements.

Les membres et les instances ont jusqu'au **lundi 9 décembre 2024, à 16 h 30**, pour faire parvenir à la secrétaire des amendements ou propositions complémentaires portant

Calendrier

- 27 novembre en ligne – Informations pour les membres – [Pause-Négo pour les membres de Revenu Québec à 10 h](#)
- 27 novembre en ligne – Informations pour les membres – [Pause-Négo pour les membres de Revenu Québec à 14 h 30](#)
- 28 novembre à Montréal – Instances – [Conseil syndical](#)
- 29 novembre à Montréal – Instances – [Conseil syndical](#)
- 29 novembre à Montréal – Instances – [Conseil d'unité d'accréditation fonction publique](#)
- 29 novembre à Montréal et en ligne – Instances – [Conseil d'organisme parapublic de l'Agence du revenu du Québec](#)
- 30 novembre à Montréal – Instances – [Assemblée de la délégation syndicale](#)
- 3 décembre en ligne – Conférence pour les membres – [Mesures et griefs](#)
- 4 décembre en ligne – Informations pour les membres – [Pause-Négo pour les membres de Revenu Québec à 10 h](#)
- 27 décembre en ligne – Informations pour les membres – [Pause-Négo pour les membres de Revenu Québec à 14 h 30](#)
- 4 décembre à Montréal – Formation pour la délégation – [Rôle des représentants et secrétaires de section](#)
- 5 décembre en ligne – Formation pour la délégation – [Droits de gestion](#)
- 10 décembre en ligne – Formation pour la délégation – [Introduction 1 — Comprendre son organisation syndicale](#)
- 11 décembre en ligne – Formation pour la délégation – [Introduction 2 — Défendre et outiller les membres de mon unité de travail](#)
- 11 décembre en ligne – Conférence pour les membres – [L'avenir des emplois dans le monde de l'Intelligence artificielle \(IA\)](#)

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Karine Doyon, conseillère en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

7, rue Vallière
Québec (Québec) G1K 6S9

Heures d'ouverture - Québec: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Heures d'ouverture - Montréal: 8 h à 12 h et 13 h à 17 h